



AUCUN CONTACT AVEC AVOCAT

Par **EDY22**, le **11/05/2019** à **18:57**

Bonjour

Nous avons du prendre pour une affaire de délit routier un avocat pour défendre le permis de conduire.

Le rendez vous a été en fait un rendez vous téléphonique car l'avocat se trouve sur Paris ceci pour expliquer la situation. L'avocat nous a alors dit pouvoir assurer la défense et nous a envoyé des documents à signer dont un donnant pouvoir de représentation et sa facture a régler en une seule fois.

Ensuite nous n'avons pas eu de nouvelles. La veille de l'audition aucune information. Il nous a fallu téléphoner plusieurs fois pour s'entendre dire qu'un report était demandé car il n'avait pas reçu le dossier. Cela s'est reproduit une seconde fois à l'identique. La troisième fois après avoir nous même pris contact pour savoir si il aurait un "eme report il nous dit que non et qu'il sera la pour assurer la défense (soulagement car nous n'avons jamais pu le rencontrer ni même expliquer les faits). Il attendait toujours les documents du tribunal pour se faire son opinion de la situation. Mais le jour J ce n'est pas lui qui vient mais un confrère qui habite ma région.

Le verdict est très mauvais. Nous reprenons contact par mail car nous ne pouvons jamais lui parler pour lui demander ce qu'il en pense et avoir des conseils. La il nous informe qu'il a fait un recours sans même nous en parler.

Nous sommes maintenant inquiets car il ne répond toujours pas sauf un mail pour dire de prendre rendez vous avec son secrétariat , chose faite et renouveler régulièrement et sans réponse.

Est il possible de lui faire un courrier en recommandé pour lui demander des raisons de cet appel (qui peut être pire pour son client) et avoir des explications. Nous devons prendre la décision nous même faute de contact et d'aide de l'avocat;

Merci de me dire vos impressions et suggestions